

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 3 décembre 2007 fixant la date des élections aux conseils départementaux et régionaux et au Conseil national de l'ordre des infirmiers

NOR : *SJSH0772255A*

Par arrêté de la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports en date du 3 décembre 2007, la date des élections aux conseils départementaux de l'ordre des infirmiers est fixée au 24 avril 2008.

Sont électeurs les infirmiers enregistrés, conformément aux dispositions de l'article L. 4311-15 du code de la santé publique, à la date du 31 décembre 2007.

La date des élections aux conseils régionaux de l'ordre des infirmiers est fixée au 25 juillet 2008.

La date des élections au Conseil national de l'ordre des infirmiers est fixée au 25 novembre 2008.

Lorsque la date de clôture de la liste est un samedi, un dimanche ou un jour férié, la liste électorale est arrêtée le jour ouvrable précédent.